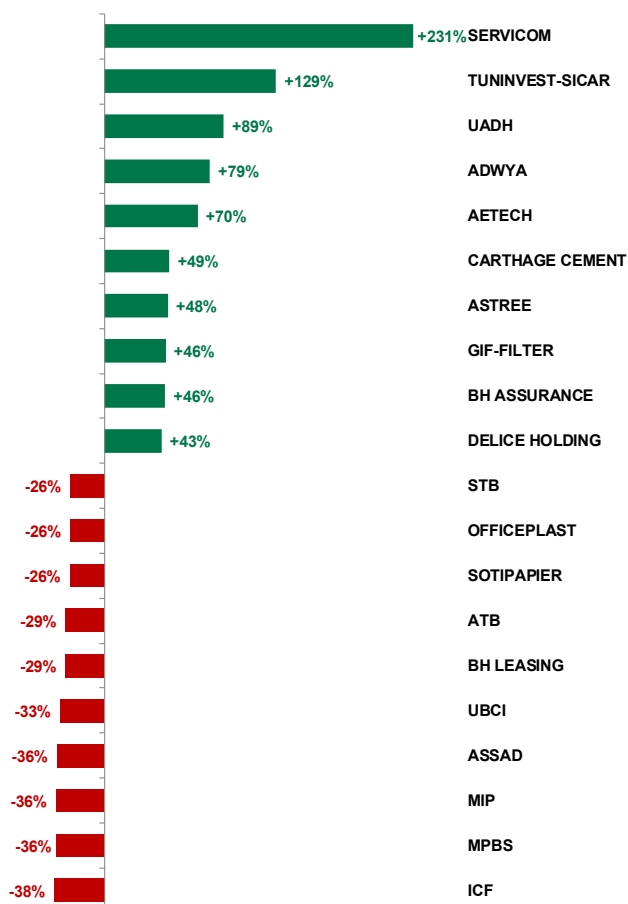


Tunisie Valeurs tient régulièrement informés les membres de la **Compagnie des Comptables de Tunisie** des faits marquants de la Bourse

	Tunindex	Tunindex 20
<b>Valeur de l'indice</b>	<b>6 822,53</b>	<b>2 948,64</b>
Performance mensuelle	+4,08%	+4,37%
Performance depuis le début de l'année	-4,21%	-5,75%
Volume quotidien Moyen (Millions de dinars)	5,2	
<b>Capitalisation du marché (Milliards de dinars)</b>	<b>22,6</b>	
PER du marché 2020e	11,6	

**Les 10 plus fortes hausses et baisses depuis le début de l'année**



**Comportement du marché boursier**

- Malgré la situation sanitaire encore délicate, la succession d'annonces favorables sur l'arrivée de plusieurs vaccins et la perspective d'une sortie de la crise sanitaire en 2021 ont alimenté un retour de confiance des investisseurs dans les actions. Le mois de novembre a été un mois de ralliement boursier par excellence. L'indice de référence y a réalisé une reprise de 4,1% à 6822,53 point, effaçant ainsi une grande partie de ses pertes annuelles. Désormais, la contreperformance du Tunindex est réduite à -4,2%.
- Le vent d'optimisme qui a soufflé sur le marché a également été perceptible au niveau des volumes. Le mois de novembre a connu une accélération du rythme des échanges, cumulant un flux moyen de 5,2MDt. Notons, à cet effet, la réalisation de quatre transactions de bloc sur les titres **SITS** (une enveloppe de 5,4MDt) et **Magasin Général** (une enveloppe de 2,6MDt).

**Faits marquants du mois**

**Unimed: Communiqué**

Monsieur Ridha CHARFEDDINE et Premium Holding SA, les actionnaires majoritaires d'Unimed, ont annoncé qu'ils ont signé une lettre d'intention avec East Lane Partners, une société indépendante de capital-investissement, en vue d'une prise de participation majoritaire dans le capital du laboratoire pharmaceutique. La transaction envisagée vise à intégrer Unimed dans une plateforme industrielle régionale à construire. Une période de 4 mois est accordée aux signataires de cet accord afin de finaliser les diligences nécessaires ainsi que la documentation requise pour la finalisation de la transaction.

**UBCI: communiqué**

L'UBCI a été informée par le Groupe Carte et le Groupe BNP Paribas de l'obtention de l'agrément de la Banque Centrale de Tunisie pour l'acquisition par Carte de 39% du capital de l'UBCI entraînant la perte de qualité d'actionnaire de référence pour BNP Paribas. Les deux parties informent également l'UBCI que la transaction sera réalisée dès la finalisation de toutes les modalités relatives à l'opération.

Rappelons que le groupe BNP Paribas et le Groupe CARTE ont conclu, en août 2019, un accord portant sur l'acquisition par le Groupe Carte de 7 800 000 actions de l'UBCI, pour un prix de 23,5 dinars par action. Selon cet accord, le Groupe BNP Paribas conserve une participation de 11,09 % au capital de la banque.

Ce partenariat capitalistique s'inscrit dans le prolongement d'une coopération plus que quarantenaire entre l'UBCI et les activités d'assurance du Groupe Carte. Il permettra à l'UBCI de consolider son développement avec une clientèle élargie et une gamme de produits financiers renforcée par l'expertise du Groupe Carte.

**Euro-Cycles: communiqué**

Suite au développement de son activité commerciale annoncée dans les assemblées générales des actionnaires, la société Euro-Cycles porte à la connaissance de ses actionnaires, que son chiffre d'affaires réalisé au 15 novembre 2020 a atteint, pour la première fois dans l'histoire de la société, 103,3MDt soit une augmentation en valeur de 26% par rapport à la même période 2019, et de 33% en volume soit 434 000 vélos. Le chiffre d'affaires prévisionnel 2020 est estimé à 110MDt, soit en augmentation de 43 % par rapport au budget 2020 et 26 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2019.

**SITS: Ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS- et du public que suite à l'acquisition en bourse en date du 24 novembre 2020, d'une proportion représentant 15,09% du capital de la SITS, la société Partner Investment détenant de concert avec la société Founders Capital Partners une part de 27,98% du capital de ladite société, a atteint, à l'issue de l'opération, un taux de participation de 43,07% dans le capital de la SITS, franchissant ainsi de concert le seuil de 40%. En conséquence, le Conseil du Marché Financier, en application des dispositions de l'article 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, a décidé d'ordonner aux sociétés Partner Investment et Founders Capital Partners, agissant de concert, de procéder à une offre publique d'achat obligatoire visant le reste des actions de la SITS qu'elles ne détiennent pas et ce, au prix de 2,360 dinars l'action.